

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 01394

Numéro SIREN : 491 095 386

Nom ou dénomination : HELENIS

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt 23179

HELENIS

Société par actions simplifiée

au capital de 4 000 000 euros

Siège social : 1366, avenue des Platanes, 34970 LATTES

491 095 386 RCS MONTPELLIER

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 4 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le 4 décembre,

A 14 heures,

La société GGL GROUPE, Société par actions simplifiée au capital de 50 000 000 euros, ayant son siège social 111, Place Pierre Duhem Les Centuries II, 34935 MONTPELLIER CEDEX 9, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 422 889 469 RCS MONTPELLIER, Représentée par M. Jean-Marc LEYGUE, gérant de la Sarl DOMINO, Directrice Générale.

Présidente et Associée unique de la société HELENIS,

Étant précisé que la société FB AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Démission de M. Jean-François GAPILLOUT de son mandat de Directeur Général et de membre du COMEX,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, prend acte de la démission de M. Jean-François GAPILLOUT de son mandat de Directeur Général et de membre du COMEX à compter de ce jour.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et à **PLMC AVOCATS, 255 rue de l'Acropole, 34000 MONTPELLIER** pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société GGL GROUPE
M. Jean-Marc LEYGUE

